

WATERMAEL-BOITSFORT

Keym : le bail emphytéotique prolongé

Afin d'assurer la prospérité commerciale

La majorité boitsfortoise veut poursuivre sa transition écologique en réduisant la consommation énergétique de ses infrastructures et de ses logements. Le bail emphytéotique des commerces de la place Keym sera prolongé.

La majorité Ecolo-MR-GM a coulé ses projets pour la législature 2018-2024 dans sa déclaration de politique générale (DPG). Mais si le collège est majoritairement composé de nouveaux visages, le projet politique s'inscrit quant à lui dans la continuité, notamment au niveau des finances où il est toujours question de réduire la dette communale sans porter atteinte à la qualité des services rendus à la population. À ce titre, aucune diminution de la fiscalité n'est d'ailleurs prévue avant 2021. D'autant que la commune se trouve toujours dans l'expectative en ce qui concerne le devenir de l'ancien siège d'Axa.

« Quand je dois résumer le rôle de la commune, je vois trois points. Il y a la gestion courante qui comprend aussi bien la rénovation des trottoirs que la délivrance des permis. Dans l'une des communes ayant les plus importantes disparités de revenus, il

faut aussi veiller au vivre-ensemble et faire en sorte que des citoyens aux conditions économiques et origines diverses puissent se sentir chez eux. Enfin, il faut inscrire la commune dans un projet de responsabilité globale », introduit Olivier Deleuze (Ecolo).

Pour le projet global, le bourgmestre pense à la réduction de l'empreinte écologique de la commune. Depuis 2006, Boitsfort a diminué sa consommation énergé-

La majorité prévoit la création d'une ressource communale

tique (gaz et électricité) de 39 %, rappelle-t-il. Pour poursuivre sur cette lancée, la majorité prévoit de surveiller systématiquement les performances énergétiques de l'ensemble des infrastructures communales et de prioriser les interventions sur cette base. La régie foncière est chargée de mettre en place le cadastre énergétique des logements communaux pour identifier ceux à risque de précarité énergétique et poursuivre leur

renovation énergétique.

Pour faire de Boitsfort une commune en transition, la majorité veut notamment promouvoir le concept de « zéro déchet » au sein de l'administration, des écoles, des associations, des commerçants et de la population. Il est aussi question de mettre sur pied une « ressource » communale qui rassemblerait sur un même pôle repair café et donnerie. Au rayon mobilité, la majorité entend poursuivre la mise en zone 30 des quartiers résidentiels ainsi que la mise en place du plan vélo.

Forcée d'abandonner son projet de refonte de la place Keym lors de la législature passée, le collège confirme sa volonté de procéder à une rénovation « light » ne nécessitant pas de permis : revêtement du sol, plantations... Et afin de favoriser la prospérité commerciale du quartier, le bail emphytéotique des commerces de la galerie - qui court jusqu'en 2036 - est examiné. « Sans cette assurance, il est difficile pour les commerçants de faire des investissements. Nous allons donc reconduire ce bail pour X années en plus, en demandant à un notaire comment être rémunéré par rapport à la plus-value », précise Olivier Deleuze. **PAULINE DEGLUME**



Un réaménagement « light » pour la place Keym : revêtement et plantations. © J. T.

Enseignement

Les premières classes bilingues FR-NL

En matière d'enseignement, la majorité Ecolo-MR-GM de Watermael-Boitsfort cherchera à répondre à divers défis parmi lesquels celui du bilinguisme. Un objectif qui se traduira notamment par l'implantation progressive du bilinguisme (français néerlandais) dans une école maternelle et primaire communale. « Nous voulons réaliser une première expérience d'immersion linguistique à l'école. L'argent nécessaire est prévu au budget. Car

l'idée n'est pas de remplacer le personnel existant mais de recruter des professeurs bilingues, ce qui aura un coût », indique le bourgmestre Olivier Deleuze (Ecolo). Le premier établissement scolaire qui accueillera ce projet-pilote n'a pas encore été sélectionné. « On commencerait par les classes les plus basses. A terme, l'objectif est que cela puisse faire tache d'huile », ajoute l'écologiste. Encore au rayon enseignement, la majorité entend aussi valoriser

des projets axés sur une pédagogie ouverte et collaborative et choisir une école pilote où mener un projet de pédagogie active. En vrac, citons encore la volonté du collège d'implanter potagers et poulaillers au sein des établissements scolaires ; de créer de nouvelles écoles de devoirs ; de mettre en place un fonds de solidarité permettant l'accès aux activités scolaires et extra-scolaires pour tous les enfants. **PA. D.**

IXELLES

La commune s'oppose toujours à la démolition de l'ex-Delhaize

Comme La Capitale vous le relayait vendredi, le Royal Rinking qui a abrité l'ancien Delhaize Molière durant plusieurs années ne sera pas classé comme monument par la Région bruxelloise. Compétent en matière d'urbanisme, le ministre-président Rudi Vervoort (PS) s'est appuyé sur l'avis rendu par la Commission

royale des Monuments et sites (CRMS) pour justifier le refus de classer ce bien à l'intérêt architectural jugé « limité », notamment en raison des modifications structurelles survenues lors des reconversions successives du site.

Au nom de la majorité Ecolo-PS, l'échevin ixellois de l'urbanisme

Yves Rouyet (Ecolo) demande l'inscription de l'ancienne patinoire à roulettes sur la liste de sauvegarde du patrimoine. « Plus souple qu'un classement, cette mesure permet plus facilement l'intégration des biens protégés dans la vie contemporaine. Elle peut autoriser, par exemple, certaines transformations visant à



Yves Rouyet (Ecolo). © E. G.

donner au bien une nouvelle affectation », fait-il valoir.

À l'instar du ministre-président, l'écologiste s'appuie aussi sur l'avis rendu par la CRMS. Mais c'est un autre passage qu'il retient. Celui dans lequel la Commission estime que le bâtiment ne mérite pas d'être rasé, sa structure métallique d'origine restée intacte pouvant participer à une opération de reconversion. Pour mémoire, le bâtiment fait actuellement l'objet d'une demande de permis du groupe Bexix visant à le démolir pour y construire en lieu et place un

complexe résidentiel. Un projet jugé trop dense par les Verts lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Désormais au pouvoir à Ixelles, ils plaident toujours pour l'affectation totale ou partielle du site à des fonctions collectives (culturelles, sportives, commerciales, d'enseignement...) qui permettraient de valoriser le bâti existant en offrant des services au quartier. « Le projet doit tenir compte de la densité acceptable du quartier et être réalisé en concertation avec les habitants », insiste Yves Rouyet. **PA. D.**

CULTURE

Expérimenter l'art en pleine conscience

Les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique proposeront à partir du 17 février des visites de pleine conscience. « Le but est de prendre plus de temps pour regarder les œuvres et pour soi-même », explique Samir Al-Haddad, du service relation presse. C'est la première fois en Europe qu'un tel type d'événement est organisé de façon régulière.

Très répandues aux États-Unis, les visites « mindfulness ou de pleine conscience » débarquent deux fois par mois, le jeudi et le dimanche aux MRBAB. Une expérience inédite pour la plupart des Belges. « Les visites mindfulness au cœur des salles, constituent une expérience unique où il est question



Rue de la Régence. © ADC

de se déconnecter un temps pour se reconnecter à une forme de présence mystérieuse et universelle », estime Géraldine Barbéry, res-

pensible de la médiation culturelle des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

En moyenne, le visiteur prend 20 à 30 secondes pour regarder une œuvre d'art. Avec la pratique du « slow art », c'est pendant une à deux heures qu'on peut profiter d'un tableau. Pour cette première, c'est l'aile consacrée au siècle d'or hollandais, qui sort de rénovations, qui accueillera les amoureux d'art à partir de 12 ans.

Les groupes de maximum 15 personnes seront amenés à méditer à l'aide d'une institutrice certifiée, Marjan Abadie. Ils pourront se plonger dans les moindres détails des œuvres.

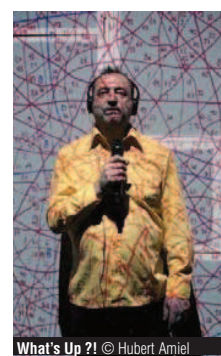
Ces visites auront lieu rue de la Régence les jeudis 21 mars et 24 avril et les dimanches 17 février et mars, ainsi que le 28 avril, au prix de 15 euros pour les adultes. **PA. D.**

CULTURE

Deux spectacles « d'utilité publique » récompensés

En 2015, la Cocof (Commission communautaire française) a créé le label « d'utilité publique » qui, chaque année, récompense deux spectacles de théâtre qui ont une portée pédagogique ou réflexive à Bruxelles. Les lauréats pour 2019, désignés par un jury, sont les pièces « #VU » et « Is there life on Mars? » (« y a-t-il de la vie sur Mars? », en français).

La première création émane de la compagnie Arts Nomades, basée à Lessines. La pièce traite de photos compromettantes volées puis diffusées sur internet. Elle met en lumière, notamment auprès d'un public ado-



What's Up ?! © Hubert Amiel

lescent, les dangers potentiels de trop s'exposer en ligne.

« Is there life on Mars? » est une production de la compagnie What's Up ?! à Uccle, un spectacle qui donne la parole aux personnes autistes. « Par cette démarche, nous souhaitons valoriser des spectacles qui possèdent une vraie puissance d'évocation auprès des jeunes, de manière à leur fournir des éléments de réflexion qui leur permettent de se forger leur propre opinion sur des thèmes qui les concernent », commente Fadila Laanan (PS), en charge de la culture à la Cocof et initiatrice du label « Utilité publique ».

Les deux lauréats vont recevoir un soutien de 30.000 euros cette année, ainsi que 10.000 l'année suivante. Pour être éligible, il faut que les représentations aient eu lieu à Bruxelles et en français. **PA. D.**